



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 103-9

25 septembre 2009
Original : portugais

F

Conseil international du Café
103^e Session
23 – 25 septembre 2009
Londres, Angleterre

Communication du Brésil

Contexte

Le présent document est diffusé à la demande du Front parlementaire pour le café, qui fait partie de la délégation brésilienne.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

COMMUNICATION DU BRÉSIL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Hauts Commissaires,
Mesdames et Messieurs les délégués des pays importateurs et exportateurs,
et en particulier, Monsieur le Vice-ministre de l'agriculture du Brésil,
Mesdames et Messieurs,

Je vous apporte le salut du Congrès et des milliers de caféiculteurs du Brésil.

Le processus de ratification du nouvel Accord international sur le Café signé en 2007 a conduit le Congrès national et la société civile du Brésil à lancer un large processus d'évaluation de cette Organisation et de sa contribution à la production mondiale de café.

L'analyse en cours au Congrès brésilien tient compte des résultats obtenus dans le cadre de l'OIC au cours des vingt dernières années ainsi que de la capacité du nouvel Accord à répondre aux attentes des producteurs nationaux.

La disparition des clauses économiques et du système des contingents a conduit à la libéralisation du marché international et à l'intensification de la concurrence entre les exportateurs. S'agissant du Brésil, comme vous vous le rappelez, une politique libérale a été appliquée pour la commercialisation extérieure.

Toutefois, la libéralisation supposée du marché n'a pas donné les résultats escomptés. Si, d'une part, les stocks régulateurs des pays producteurs ont été liquidés, des réserves nouvelles ont été constituées dans les pays importateurs en transférant à ces derniers le pouvoir en matière de formation des prix et en accentuant le déséquilibre entre une offre fragmentée et une demande oligopolistique.

Par conséquent, alors que dans les années 1980 la part de la matière première représentait 30% environ de la valeur du produit final, elle est à présent inférieure à 15% et certaines années elle est tombée à 7%. Loin d'équilibrer le marché, la libéralisation a été à l'origine d'une plus grande concentration du pouvoir économique et de l'appauvrissement des producteurs.

La commercialisation du café à des prix inférieurs aux coûts de production ne permet pas de rémunérer une activité productive et d'entretenir les plantations, éléments essentiels de la survie de la filière. La disparité entre les coûts de production et les prix du marché mondial est à l'origine de l'endettement de nombreux caféiculteurs, particulièrement de petits caféiculteurs.

L'émergence des marchés à terme du café et des dérivés a mis à disposition des instruments de protection contre les risques de change mais a été à l'origine de spéculations, d'une baisse des prix et d'un accroissement de la volatilité. En même temps, les coûts des intrants, de la terre, de la main d'œuvre et des engrais ont considérablement augmenté.

La dévaluation du dollar EU, monnaie de référence pour les prix du café, a contribué à l'approfondissement de la crise du café dans les pays producteurs et à la détérioration du pouvoir d'achat.

Face à la crise mondiale du café, la coopération multilatérale dans le cadre de l'OIC a été incapable de donner des résultats concrets en matière de durabilité économique de production mondiale du café. On observe une frustration croissante des pays exportateurs à l'égard des bénéfices concrets générés par l'Organisation.

L'OIC, avec sa longue expérience, doit évaluer la situation actuelle de la filière café et apporter les modifications nécessaires pour servir effectivement les caféiculteurs des pays producteurs. L'Organisation doit avoir la détermination et le courage politique de relever les défis de l'économie caféière mondiale ; elle ne peut échapper à une discussion du principal sujet d'intérêt pour les producteurs, à savoir des prix rémunérateurs.

Mesdames et Messieurs,

Au moyen de l'Accord de 2007, l'OIC doit signaler un changement de direction dans la défense des intérêts réels de la caféiculture mondiale et définir un nouveau paradigme en matière de collaboration entre pays producteurs et consommateurs.

Dans le cadre juridique du nouvel Accord, il est possible de renforcer les activités de l'Organisation en matière de durabilité économique.

Les discussions sur la stratégie de mise en valeur du café, le plan d'action stratégique pour 2009-2014 et le programme des activités pour l'année caféière 2009/10, qui commenceront pendant cette session du Conseil, fournissent le cadre idéal pour redéfinir les priorités de l'Organisation, en mettant l'accent sur les questions économiques.

Les questions à privilégier portent notamment sur le renforcement de la participation des pays producteurs à la chaîne de valeur du café, l'identification et l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires et des pratiques qui nuisent à la valorisation, comme la progressivité tarifaire, ainsi que la création de mécanismes financiers qui permettront aux producteurs de reprendre le contrôle du processus de formation des prix.

J'invite les Gouvernements ici représentés à revoir leurs positions concernant la fourniture d'un soutien effectif à la durabilité économique de la caféiculture mondiale, étant donné que la collaboration entre pays producteurs et pays consommateurs revêt une importance vitale pour la création d'un programme de travail constructif en matière de recherche d'une conjoncture favorable pour toutes les parties dont l'activité principale touche au café.

Le Gouvernement brésilien est prêt à coopérer avec tous les autres Membres de l'OIC dans ce but. La prospérité économique des producteurs est le meilleur moyen de garantir la durabilité de la caféiculture mondiale, y compris ses piliers sociaux et environnementaux.

Je vous remercie.